



ELECTION DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DE L'IAE POUR LA RENTREE 2022

L'élection aura lieu lors du conseil d'IAE du 20 juin à 18H. La salle sera précisée ultérieurement.

- La prise de fonction sera effective au 1^{er} septembre 2022, le mandat est de 5 ans.

- Les candidatures devront être envoyées par voie électronique à l'IAE à l'adresse : sec.dir.iae@univ-perp.fr avant le 7 juin 2022.

➡ Contenu de la candidature : une profession de foi, un CV résumé.

➡ Les conditions à remplir pour être candidat à l'élection de directeur de l'IAE sont prévues à l'article 4 des statuts de l'Institut. [Télécharger ICI les statuts.](#)

La date limite de réception des candidatures est fixée le 7 juin 2022.